

Fiche 5

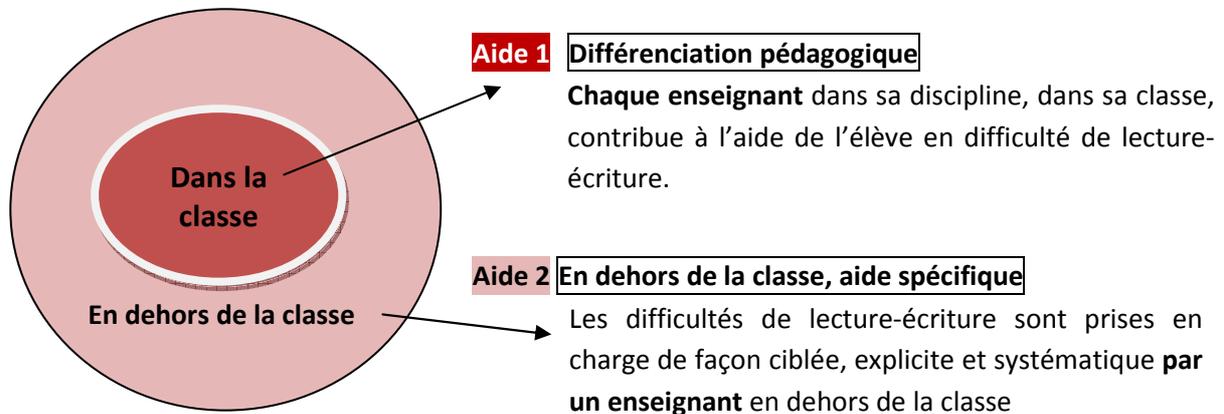
Agir

en établissement scolaire

Organiser l'aide aux élèves en difficulté de lecture-écriture

Prévenir l'illettrisme tout au long du parcours scolaire, c'est AGIR en amont pour empêcher qu'une difficulté ne s'installe et c'est AGIR en aval pour y remédier si elle est installée.

Deux aides se combinent et s'articulent alternativement ou simultanément



Aide 1 : AGIR dans la classe, à chaque heure de cours

- **Une approche interdisciplinaire et transversale** : la lecture et l'écriture sont les principaux vecteurs d'apprentissages scolaires. Ils doivent donc être des objectifs d'apprentissage dans toutes les disciplines.
- **Une exposition en temps accrue** : une aide spécifique est nécessaire mais insuffisante en volume horaire pour parvenir à lever une difficulté sévère et persistante. C'est en tout premier lieu dans la classe que se situe le cœur de l'action pédagogique.

Aide 2 : AGIR en dehors de la classe dans les dispositifs d'aide

En collège ou en SEGPA	• Aide individualisée, accompagnement éducatif, accompagnement personnalisé en 6ème.
En lycée	• Accompagnement personnalisé, tutorat par un professeur, stage de remise à niveau en bac pro, aide individualisée en CAP.

- **Une aide adaptée aux besoins** : elle peut s'organiser en groupes à effectif réduit ou individuellement, être extensive sur l'année ou intensive sur une période.
- **Une aide plus experte de l'apprentissage de la lecture** (automaticité, connaissances lexicales et traitements complexes) : elle relève le plus souvent du professeur de français.

Voir **OUTILS** ... fiche 7, page 3

Les différents acteurs impliqués dans le dispositif d'aide

La mise en place d'un dispositif d'aide nécessite l'attention et la mobilisation de différents personnels de l'établissement.

Collaboration et concertation pour un repérage, une prise en charge et un suivi efficaces

L'équipe éducative de l'établissement

Les enseignants - L'articulation des différents niveaux d'aide repose sur une concertation étroite en équipe pour définir des démarches, des objectifs, les actions spécifiques, évaluer les besoins, les progrès et les degrés d'acquisition des compétences.

Le médecin scolaire ou l'infirmier - Ecarter l'hypothèse d'un handicap (déficiences auditives ou visuelles, troubles dys- etc...) est indispensable.

Le professeur documentaliste – Les espaces de lecturisation et de resocialisation de l'écrit sont nécessaires.

Le conseiller principal d'éducation et la Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) – Illettrisme et décrochage sont souvent corrélés : tous les décrocheurs ne sont pas illettrés mais une majorité d'illettrés a connu des ruptures de parcours.

Le conseiller d'orientation psychologue (COP) – L'approche psychosociale du jeune est complémentaire.

Voir **OUTILS** ... fiche 7, pages 4 et 5



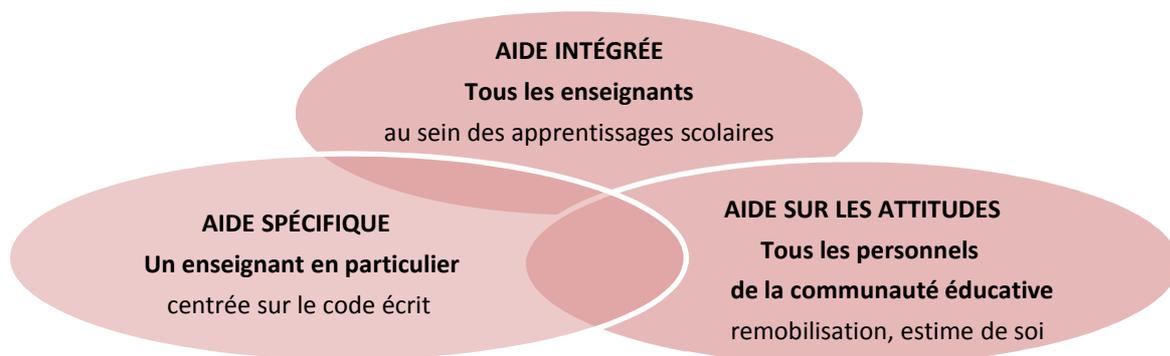
..... **Une expérience transférable ...**

Dans l'académie de Montpellier, en 2010, la mission académique Prévention de l'illettrisme a créé un **réseau de personnes - ressource illettrisme** en lycée professionnel. Un personnel volontaire occupe aux côtés de l'équipe de direction une **fonction de veille, de ressource et d'impulsion** pour :

- sensibiliser les collègues à la problématique de l'illettrisme,
- informer les professeurs principaux des signalements transmis par la JDC,
- accompagner la réflexion sur les dispositifs de repérage, d'aide et de suivi,
- coordonner et mettre en place ces dispositifs.

Les différents types d'aide

La combinaison et l'échelonnement des types d'aide permettent une différenciation pédagogique.



Aide intégrée aux apprentissages scolaires

Concerne les professeurs de toutes les disciplines	
<p>Une aide de l'élève dans les différents domaines disciplinaires par des activités nécessaires à l'acquisition de l'écrit : activités cognitives, métacognitives, culturelles...</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Groupes de besoin, différenciation pédagogique. - Lecture de documents : apprendre à sélectionner l'information, inférer, mémoriser, ... - Acquisition de vocabulaire d'un domaine disciplinaire.

Aide sur les attitudes : remobilisation et confiance en soi

Concerne toute la communauté éducative	
<p>Une aide de l'élève à la périphérie de la lecture-écriture, agissant indirectement sur cette difficulté. La situation d'illettrisme étant globale, elle nécessite une approche par les attitudes, le rapport à l'écrit, et plus globalement aux apprentissages.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ateliers culturels : théâtre, calligraphie, expression corporelle, ... - Au sein de la classe, en cours pour l'appui, le suivi et la valorisation de l'élève,: - Ateliers de remobilisation : image et estime de soi, confiance en ses capacités.

Aide spécifique à la lecture-écriture

Concerne un professeur en particulier	
<p>Une aide de l'élève ayant pour objet le code écrit visant l'acquisition ou l'amélioration de la maîtrise de la langue écrite et des compétences de base.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Activités centrées sur l'axe linguistique (voir fiche 6) : identification de mots, vocabulaire et compréhension de texte. - Activités métacognitives : verbaliser les stratégies mises en œuvre pour résoudre la tâche, s'auto-évaluer, ...

